

## APPEL DE L'INTERSYNDICALE " ENSEIGNEMENT SUPERIEUR "

### **UNEF - A&I-UNSA - SNPTE-UNSA - SNPRES-FO - FERC-CGT SNASUB-FSU - SNCS-FSU - SNEP-FSU - SNES-FSU - SNESUP-FSU**

Le service public national d'enseignement supérieur et de recherche doit constituer un atout pour les jeunes, pour la population, pour le pays ; il doit être développé et transformé pour répondre aux besoins individuels et sociaux en matière de formations supérieures et de recherche scientifique.

A l'opposé, le Ministre, Luc Ferry, et le gouvernement se sont engagés dans des régressions budgétaires sans précédent : en matière d'emplois, de crédits de fonctionnement de recherche, d'équipement. Ces amputations budgétaires mettent en cause le fonctionnement même des établissements et plus encore ces régressions budgétaires bloquent tout projet de démocratisation, de développement du service public. Elles entravent le rayonnement international des universités.

Le projet de loi dit de " modernisation universitaire " ne manquerait pas de développer et exacerber les concurrences, les inégalités entre établissements, entre facultés, entre équipes de recherche et de formation. Conjugée avec la mise en place du LMD, sans moyens adéquats, cette " contre-modernisation " ouvrirait la voie à des sélections généralisées à l'encontre des étudiants. Par l'application du " budget global ", ce projet mettrait en cause les statuts, les missions, les métiers des personnels et étendrait la précarité. Les hésitations et les manœuvres du gouvernement, dans ces dernières heures, renforcent l'exigence du retrait de ce projet, l'exigence d'un réel débat dans la communauté universitaire et dans l'ensemble de la société.

L'exigence de formations supérieures solides et cohérentes, validées par des diplômes nationaux pleinement reconnus, s'exprime avec force dans nombre d'universités. Cette exigence doit être pleinement prise en compte et sans délais par l'élaboration et la mise en œuvre par la communauté universitaire de références nationales solides. Le cadre national des formations et des diplômes constitue une garantie indispensable à leur pleine reconnaissance en France, dans l'espace européen, et dans l'ensemble du monde.

Le gouvernement doit apporter des réponses précises aux revendications qui s'expriment de plus en plus fortement dans les universités, et renoncer à ses mesures et projets de déréglementation libérale. Il doit doter le service public national d'enseignement supérieur et de recherche des moyens nécessaires à son développement, à sa démocratisation.

Les orientations, les mesures et les projets du gouvernement et du ministre mettent gravement en cause le service public national d'enseignement supérieur et de recherche : risques accrus de sélection et de filtrages aggravés à l'entrée et dans le déroulement des formations supérieures, pilotage des recherches, mise en concurrence des établissements publics, mise en cause des statuts et des métiers des personnels. Les organisations syndicales soussignées apportent leur soutien aux mouvements qui se développent dans de nombreux établissements du Supérieur et demandent à leurs organisations locales et à l'ensemble de la communauté universitaire et scientifique de se mobiliser afin de prendre toute initiative de débat et d'action en ce sens permettant l'extension de ce mouvement.

Paris, le 21 novembre 2003